

## Faillite et réorganisation judiciaire

 3 h  75,00 €

Une nouvelle réforme du droit de l'insolvabilité est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2023, laquelle impacte profondément l'ensemble de la matière (PRJ, faillite, dissolution). L'objectif de cette formation est de présenter les principales nouveautés apportées par la réforme, sous un angle pratique et spécialement tourné vers les PME. Elle s'adresse aussi bien aux juristes qu'aux non-juristes.

Contenu :

- Présentation générale de la nouvelle loi
- Les mesures préventives
- La faillite silencieuse (« pré-pack »)
- Nouveautés en matière de PRJ
- Transfert d'entreprise
- Effacement et réhabilitation

### Informations pratiques

> **Droit d'inscription**

75,00 €

 Cette formation est agréée "chèques formation".

> **Horaires**

 Liège

> Le 18 mars 2025  
de 18h30 à 21h30

> **Certificat - Attestation**

Attestation de participation

> **Aides sectorielles à la formation**

Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle ? Pour en savoir plus, consultez l'onglet **Fonds sectoriels de formation** (<https://www.formation-continue.be/aides-la-formation/fonds-sectoriels-de-formation>)

**Formation agréée Cefora** (<https://www.formation-continue.be/domaines-de-formation/cefora-fond-sectoriel-de-la-cp-200>) --> formation gratuite sous certaines conditions pour les travailleurs de la CP200

Pour en savoir plus et découvrir la procédure d'inscription, consultez l'onglet **Fonds sectoriels de formation**. (<https://www.formation-continue.be/aides-la-formation/fonds-sectoriels-de-formation>)



> **Reconnaissance**

- Agréée ITAA

# Faillite et réorganisation judiciaire - Le mardi 18 mars 2025, Liège

## Renseignements

04/229.84.20

€ 75,00 € ou 3 Chèques-Formation



### Dates de formation

Le mardi 18 mars 2025

### Horaire

de 18h30 à 21h30



### Liège, Sainte Beuve

Boulevard Sainte-Beuve, 1

4000 Liège

Belgique

[inscription-sainte-beuve@centreifapme.be](mailto:inscription-sainte-beuve@centreifapme.be)

[04/229.84.20](tel:042298420)